Page: 1/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain
- · Code du produit: S25274A
- N° de CAS: 548-62-9
- · Utilisations recommandés et restrictions d'usage
- · Utilisations recommandés: Produits chimiques pour laboratoires
- · Restrictions d'usage: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Distributeur:

Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064 (800) 955-1177

Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc. (800)255-3924 (North America) +1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

- · Eléments d'étiquetage
- Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).

· Pictogrammes de danger







GHS05 GHS07 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Page: 2/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 1)

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P330 Rincer la bouche.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Autres dangers II n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation 548-62-9 C.I. Violet Base 3

4 Premiers secours

- Description des premiers secours
- Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Légèrement irritant pour la peau et les muqueuses.

Dyspnée

Lésions oculaires.

· Risques

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif en cas d'ingestion.

Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

(suite page 3)

Page: 3/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 2)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moven mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau. N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 3)

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Le produit est hygroscopique.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Contrôles de l'exposition
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

- · Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoyer une ventilation suffisante.
- · Protection respiratoire:

Non requise en conditions normales d'utilisation.

En cas d'importants déversements, la protection respiratoire est requise / recommandé.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Éviter les inhalations / respirations du produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants en néoprène

Gants en cuir

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc fluoré (Viton)

Protection des yeux:

Les lentilles de contact ne devraient pas être porté.



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 4)

- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs
- Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:	
Forme: Couleur: Odeur: Seuil olfactif:	Solide Vert clair Caractéristique Non déterminé.
· valeur du pH: · Point de fusion/point de congélation: · Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Point d'éclair	Le produit n'est pas inflammable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure: · Propriétés comburantes	Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C (68 °F): Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	0.99 g/cm³ (8.26 lbs/gal) Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: · les alcools: · les hydrocarbures chlorés:	Soluble Partiellement soluble Soluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique: · Autres informations	Non déterminé. Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 5)

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.
- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions dangereuses

En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.

Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.

- · Conditions à éviter Une chaleur excessive.
- · Matières incompatibles:

Des oxydants puissants tels que les perchlorates, les bromates et les nitrates; acide hydrofluorique.

Produits de décomposition dangereux:

Seulement en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz nitreux

Composés chlorés

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

548-62-9 C.I. Violet Base 3

Oral LD50 420 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Catégories cancérogènes
- · IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· NTP (Programme National de Toxicologie)

la substance n'est pas comprise

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

la substance n'est pas comprise

· Voies d'exposition probables

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 6)

Provoque des lésions oculaires graves.

- Toxicité par administration répétée Possibilité d'effets irréversibles.
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

· Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

UN3082

(suite page 8)

Page: 8/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 7) Désignation officielle de transport de l'ONU Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (C.I. Basic Violet 3) · ADR/RID/ADN, IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (C.I. Basic Violet 3) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, · IMDG LIQUID, N.O.S. (C.I. Basic Violet 3), MARINE POLLUTANT · Classe(s) de danger pour le transport · DOT, IMDG, IATA · Classe · Étiquette · ADR/RID/ADN · Classe 9 (M6) · Étiquette Groupe d'emballage · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA Ш Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : C.I. Violet Base 3 · Marine Pollutant: Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre) Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers. · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90 F-A,S-F · No EMS: Transport en vrac conformément à l'annexe Il de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · États-Unis
- ·SARA

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 8)

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

la substance n'est pas comprise

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

la substance n'est pas comprise

- · Liste TSCA:
- · Proposition 65, l'état de Californie
- · Substances connues pour causer le cancer:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

la substance n'est pas comprise

EPA (Agence de protection de l'environnement)

la substance n'est pas comprise

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

la substance n'est pas comprise

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transportion

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

· Sources

Site Web, European Chemicals Agency (http://echa.europa.eu/)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les régistrations des substances)

(http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(https://www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN:

(suite page 10)

Page: 10/10

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 9)

978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par: Société ChemTel / ChemTel Inc. 1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573 Site Web: www.chemtelinc.com